

Image not found or type unknown



Arret de travail hotellerie

Par **florent71**, le **11/04/2008** à **12:07**

bonjour,rnrnJe suis travail dans un restaurant ou le nouveau proprietaire nous fais faire des horaires qui me conviennent plus et j'ai decider d'arreter le metier.rnrnJe me suis mis en arret maladie car j'ai tres mal au dos .rnrnJe voulais savoir comment faire car je n'es pas l'intention d'y retourner et de ne pas faire de préavis.rnrnJe suis dans cette societé depuis 9 ansrnrnQue me conseillez vous